

Tarifs fédéraux 2025-2026

◆ Affiliation clubs et simultanés permanents et fédéraux



Chaque club envoie le règlement de son affiliation club ou des simultanés à son **comité**
ou ligue par virement bancaire ou chèque

	Civils	Scolaires
Réaffiliation	50 €	25 €
1ère et 2ème années	20 €	25 €

◆ Licence joueurs

Chaque club envoie licences et règlements au responsable licence de son comité.
Le responsable Licences de chaque comité peut procéder aux renouvellements /modifications /
saisie d'un nouveau licencié via sa Fiche sur le site Fédéral.

	> 25 ans	18-25 ans	< 18 ans	
Premium	50 €	12 €	8 €	Part fédé : 40€ - 7€ - 5€
Loisir	40 €	12 €	8 €	Part fédé : 30€ - 7€ - 5€
1ère année	25 €	12 €	8 €	Part fédé : 17€ - 7€ - 5€
Jour (tournoi classique)	5 €	5 €	5 €	Part fédé : 5€ - 5€ - 5€

◆ Inscription tournois

Le tarif doit être **identique pour tous les joueurs** à partir de 25 ans.

		non doté	dot ⁿ > 10%	dot ⁿ > 15%	dot ⁿ > 20%	
<u>Duplicate</u>	TH2 /joueur	15 €	17 €	19 €	21 €	maximum
	TH3 /joueur	22 €	25 €	28 €	31 €	maximum
	TH4 /joueur	29 €	33 €	37 €	41 €	maximum
	TH5 /joueur	36 €	41 €	46 €	51 €	maximum
<u>Classique</u>	Dotation	non doté	dot ⁿ > 20%	dot ⁿ > 30%	dot ⁿ > 50%	
	Formule Classique /joueur	12 €	15 €	18 €		maximum
	Formule Open /joueur	16 €	20 €	24 €		maximum
	Super Tournoi /ronde	2 €	3 €	3 €	4 €	plafonné à 100 €

◆ Redevance épreuves : montant par joueur

Le règlement est à envoyer de préférence par virement bancaire
IBAN FR76 1027 8005 9800 0200 3504 173 BIC CMCIFR2A
ou par chèque FFSc – Compta TH 16 bd de la Pomme 13011 MARSEILLE
sauf pour les simultanés permanents et fédéraux : le montant total de la redevance (fédé + comité)
est à envoyer en un seul règlement au comité ou ligue

<u>Duplicate</u>	TH	Cat.2 et OM	TH2	TH3	TH4	TH5
		2 €	3 €	4 €	4,5 €	5 €
	Paires	1 €				
	Par centres	Phases CdF	Qualif VDR	Simus Nat.	Simus Mond	
		4 €	4 €	4 €	4 €	
	En club	Simus Permanents		Simus Fédéraux		
		0,50 €		0,75 €		
	Interclubs	Divisions 1 à 3		Divisions 4 à 6		
		20 €/équipe de 7		15 €/équipe de 5		
	Festivals et Week-ends	"Gros" Tournoi		Autre(s) tournoi(s)		
		selon règle TH		1 €		
<u>Classique</u>	TH 5/6 rondes	TH 7/11 rondes ou Masters	TH 12 rondes et +	Interclubs		
	1,5 €	2,0 €	2,5 €	7,5 €/équipe de 3		

Annexe tarifs fédéraux 2025-2026

Licence joueurs

- Toute première licence prise après le Championnat Promotion (joué habituellement à Vichy) reste valable pour la saison suivante.
- La licence-jour, réservée aux nouveaux licenciés, peut être prise lors d'un tournoi classique. Elle donne droit à 5 € de réduction pour la prise d'une licence "complète" dans les deux mois suivants.
- Les nouvelles licences prises par le bandeau vert du site, au prix de 25€, sont enregistrées et les personnes concernées sont contactées par les Comités pour leur fournir les informations nécessaires sur notre activité.

Inscription aux tournois

- L'inscription des 18-25 ans est réduite d'au moins 50%, celle des moins de 18 ans d'au moins 75%.
- Tournoi doté = avec dotation au mérite et/ou cadeau commun et/ou tirage(s) au sort.
- Les organisateurs peuvent majorer leur tarif pour les inscriptions postérieures à la date limite, sous réserve de l'annoncer clairement dans leur communication (affiche, annonce sur le site fédéral et autres). Cette disposition sera systématiquement implémentée pour les organisations fédérales.

Redevance épreuves

- Redevance fédérale : tout joueur de plus de 25 ans figurant au classement final donne lieu à une redevance fédérale, y compris les joueurs invités. Pas de redevance pour les moins de 25 ans.
- Redevance comité : en cas de redevance comité pour les moins de 25 ans, elle doit respecter le % de réduction des inscriptions.
- Chaque ligue ou comité définit librement le montant de ses propres redevances, sauf pour les simultanés permanents et fédéraux, plafonnées respectivement à 0,50€ et 0,75€.

Épreuves bénéficiant d'une exonération de la redevance fédérale

- Un championnat régional classique et un seul championnat régional duplicate (TH3) par comité, ainsi qu'un seul championnat départemental (TH2 ou TH3) par département.
 - Pour les ligues et les comités composés d'un seul département, un seul championnat exonéré
 - Pour les départements partagés entre deux comités, un seul championnat organisé conjointement
 - Redevance due pour les joueurs opens à partir du 6^{ème} (exonération des opens si nombre < 6)
- Tournois au profit du financement de l'activité Scrabble des Jeunes et Scolaires (max. 3 dans l'année) et tournois au profit d'une association à but humanitaire (même définition que pour les impôts).
 - Exonération soumise à l'accord préalable de la FFSc, demandée chaque année avant l'épreuve.
 - Les tournois "au profit de" doivent donner lieu à un reçu de l'organisation bénéficiaire, qui sera transmis à la fédération
- Pas de mélange des genres : par exemple, organiser un tournoi au profit d'une œuvre sur une date de simultané national...

Publicité pour un tournoi dans la rubrique calendrier du site fédéral : 35€ pour une semaine (ou 60€ pour deux semaines).